



COMMUNE
DE LA
GRANDE BÉROCHE

Arrêté du Conseil communal

Le Conseil communal de la commune de La Grande Béroche,

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984 ;

vu la publication faite dans la Feuille officielle n° 44, du 1^{er} décembre 2023, du résultat de la votation communale du 26 novembre 2023 ;

considérant qu'aucune réclamation n'est parvenue à la chancellerie d'État dans le délai légal ;

arrête :

Article unique – La votation communale du 26 novembre 2023 relative à l'arrêté du Conseil général du 2 mai 2023 concernant la modification partielle du plan d'aménagement local de Gorgier secteur « Pôle de gare de Gorgier – St-Aubin » ainsi que la zone réservée communale est validée.

La Grande Béroche, le 13 décembre 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
Tom Egger

Le secrétaire,
Thierry Pittet